

encore, remontons à 1956, bien qu'il me répugne de revenir en arrière pour obtenir une preuve.

En 1957, le gouvernement alors en fonction disposait d'un excédent budgétaire de 257 millions et demi de dollars. Cet excédent considérable provenait de l'activité d'après-guerre, notamment de l'accroissement des exportations aux nations dévastées par la seconde Grande Guerre et la guerre de Corée. En Europe, les installations industrielles avaient disparu. Il n'y restait plus aucun moyen de production, tout était à reconstruire. Une bonne part de l'excédent en cause découlait des commandes que nous avions reçues de l'étranger, commandes qui avaient accru le volume de l'emploi au pays et, par tant, le pouvoir d'achat des Canadiens ainsi que les dépenses des consommateurs. Je me demande souvent comment on a pu permettre la dilapidation de ce magnifique excédent. D'après les principes d'une administration tant soit peu judicieuse, on aurait dû faire un meilleur usage d'une bonne partie de ce surplus.

C'est quand il fait soleil qu'il faut réparer le toit de sa maison; à cette époque-là, le gouvernement aurait dû prévoir les années à venir. Mais il s'est assis sur ses lauriers et s'est complu dans un optimisme imprudent. Et pourtant, n'avait-il pas des motifs de faire des plans pour l'avenir? S'il avait tourné ses regards vers l'avenir, il aurait vu les sombres nuages qui s'amoncelaient sur nos têtes, apportant avec eux tous les maux du chômage et de la misère. Si le manifeste ou le programme économique dont nous entendons tant parler aujourd'hui avait été proposé en 1956, mais personne n'en entendit parler à l'époque, il est possible que nous n'aurions pas eu à faire face aux difficultés économiques de 1957 et 1958.

L'hon. M. Hellyer: Vous voulez dire que le gouvernement n'aurait pas changé.

M. Keays: Plait-il?

L'hon. M. Hellyer: Puis-je poser une question à l'honorable député?

M. Keays: Quand j'aurai terminé. Voyez l'Allemagne, la France et l'Italie, pays en pleine expansion et où existe le plein emploi. Ils n'ont pas songé à ralentir leurs efforts. Ils ne se reposent pas sur leurs lauriers, satisfaits du haut niveau qu'ont atteint la production et l'emploi. Ils redoublent d'efforts en vue d'accroître le commerce, d'augmenter les exportations et la production par tête. Au cours de leurs années prospères, ils n'ont pas surtaxé leurs sociétés, ce qui leur aurait enlevé des capitaux et aurait nui au progrès. Ils utilisent leurs recettes à bon escient, allant de succès en succès, et jouant ainsi un rôle

utile en venant en aide à l'industrie du côté technique et financier.

Il est intéressant de constater que le produit brut des six pays du Marché commun a augmenté de 6.5 p. 100 l'an dernier. Le commerce au sein de la communauté a monté de 45 p. 100 depuis que le Traité de Rome est en vigueur et ses exportations ont augmenté de plus de la moitié au cours de la même année. Voilà le résultat des programmes que ces pays ont élaborés alors que les affaires étaient florissantes et qu'on a su tirer profit des excédents.

Qu'est-ce que le gouvernement conservateur a fait en 1957, face à cette situation difficile? Il s'est mis à l'œuvre en faisant appel au ministre des Finances, au ministre des Travaux publics, au ministre du Travail, au ministre du Commerce et au ministre de l'Agriculture. Il a immédiatement mis à exécution des programmes de travaux publics afin de soulager la conjoncture grave de l'époque. Le gouvernement a élargi le programme de l'habitation, à tel point qu'aujourd'hui notre pays est le plus important constructeur du monde, par tête, en ce domaine. La construction domiciliaire représente 18 p. 100 de notre produit national brut, par rapport à 11 p. 100 aux États-Unis et à 8 p. 100 au Royaume-Uni.

Le ministère du Travail a prolongé les périodes de prestations, a aidé les provinces dans le domaine de la formation professionnelle, a fourni sa quote-part aux écoles de métiers où l'on a préparé les gens à faire face à l'évolution causée par l'automatisation et par les techniques modernes; il a ainsi contribué à rendre possible la production des denrées que le Canada devait jusque-là demander à l'étranger.

En abaissant le cours du change du dollar canadien, le ministère des Finances a apporté le principal stimulant de notre économie, menant éventuellement à un budget équilibré. Ce ministère a également rendu service en accordant des prêts plus élevés aux petites entreprises, en élargissant le cadre des facilités de prêt de la Banque d'expansion industrielle et en garantissant les prêts aux pêcheurs et aux agriculteurs.

Avec l'aide du ministère du Commerce, des dispositions osées et intelligentes ont été prises, comme l'organisation de conférences commerciales régionales qui ont éveillé les Canadiens aux possibilités qu'offrent les exportations. Le ministère a également fourni des facilités d'exportation et a aidé à la création du Conseil national de la productivité, organisme formé d'administrateurs éprouvés, dont l'objectif, pour employer la description donnée par son président, M. George De-Young, est de rendre l'industrie plus rémunératrice, plus profitable pour les quatre